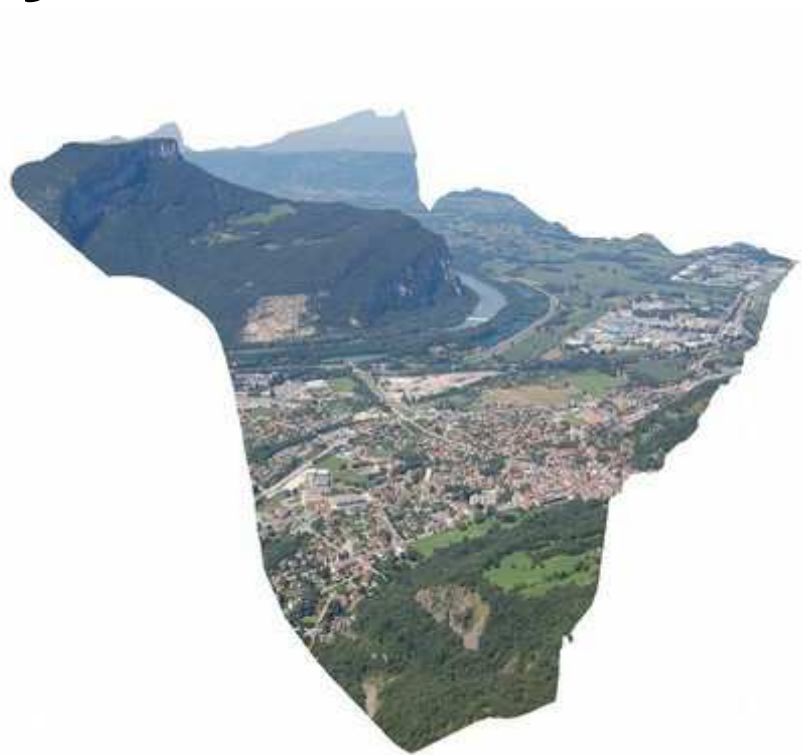


Retour sur les ateliers

Redynamisation du Bourg



Réunion Publique du 13 Juin 2016

Rappel des enjeux

- Stimuler l'attractivité du centre-bourg
- Repenser les équilibres entre les différents lieux de l'espace public
- Rechercher dans le centre-bourg des espaces publics de qualité, conviviaux, polyvalents, destinés à pouvoir vivre un quotidien agréable
- Faciliter les déplacements à pied ou à vélo dans le centre de Voreppe



Enrichir par la concertation le diagnostic initial

**Définir un programme de redynamisation du bourg courant
sur une dizaine d'années**

Hiérarchiser les différentes actions du programme

Rappel : Modalités de mise en œuvre du Projet – Planning prévisionnel

- Mars à Juin 2016 : concertation
- Septembre : restitution / réponses aux remarques et observations / choix de la municipalité
- Octobre / décembre : finalisation et priorisation des scénarios
- 2017/2018 : engagement des premiers aménagements



Concertation :

Associant le plus largement possible les « Voreppins » ...

// associations (Commerçants, ACVV, ...)

Associant les « Voreppins » en « ateliers »

// réunions publiques de lancement et de synthèse

// Information des CQ

Bilan de concertation / choix de la municipalité

Rappel : Le dispositif de concertation d'accompagnement

>>>> Calendrier

Atelier

18 / 04

Travail sur les pistes de réflexion

23 / 05

Mise en commun des deux ateliers

26 / 09

Travail sur les scénarios

Réunion publique intermédiaire en juin

13 Juin 2016 18h30

Présentation du travail réalisé en atelier

Réunion publique de présentation du scénario retenu

Rappel : Le dispositif de concertation

Ce qui est mis en débat :



- L'opportunité et l'enrichissement des pistes de réflexion
 - La priorisation et la hiérarchisation des actions
- Validation de scénario(s) et de programmes d'actions

1- L'approche thématique

De manière générale

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité d'avoir une vision globale du réaménagement du centre-bourg :

Ne pas chercher à faire du neuf en conservant tout le vieux

Importance d'avoir un projet ambitieux

Le centre-bourg manque d'espace : il faut avoir le courage de démolir certains bâtis

A noter

- Les ateliers ont montré les difficultés à hiérarchiser les actions, certains considèrent qu'il y a nécessité à intervenir sur les différents secteurs ...
- Il a été rappelé que la réflexion permettrait de bâtir un programme sur une dizaine d'années ... et que l'enjeu de financement des actions qui en découleront devront quoi qu'il en soit être prioritaires ...

Se déplacer

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité d'apaiser la circulation des voitures et des camions dans le centre-bourg et notamment :

- D'améliorer la sécurité notamment devant l'école Debelle
- De faire respecter les vitesses existantes voire les baisser
- De faire respecter l'arrêté préfectoral concernant le transit des camions

Il existe un consensus sur la nécessité de retravailler la jonction modes doux entre les différents quartiers et l'accès au centre-bourg

- Manque de pistes cyclables et d'itinéraires piétons sûrs
- Présence de la voiture trop importante pour une pratique sûre des modes doux
- Opportunités de mieux utiliser les bords de la Roize
- Nécessité d'éclairer les cheminements piétons (exemple promenade de Roize)
- Nécessité d'assurer la continuité des itinéraires (ex. Av. Honoré de Balzac)

Se déplacer

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur le renforcement des liaisons en transport collectif

- Maintenir les arrêts de Transport Collectif existants et notamment l'arrêt Thevenet ...
- Travailler à la remise en service de l'arrêt de bus Charminelle avec le Conseil Départemental ...
- Nécessité de renforcer les liens TC avec le Tram (fréquence)

Se déplacer

Les éléments de dissensus

Certains notent cependant la contrainte topographique qui handicape les liaisons modes doux et qui ne peut constituer la seule réponse en matière de déplacements.

Certains doutent de la nécessité de créer une nouvelle voie verte au niveau des portes de Chartreuse.

Certains considèrent qu'il y a un intérêt à ce que la ligne Express 2 du réseau inter-urbain du Département desserve systématiquement le Centre bourg (Place du Docteur Thévenet) et le pôle d'échanges multimodal ou inversement.

Stationner

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité de faire respecter les règles de stationnement pour permettre une meilleure rotation sur les parkings courte durée (voitures ventouses).

- **La problématique de stationnement est rendue complexe par la carence en places de parking des habitations du vieux village.**
- **Les besoins de stationnement se font sentir le samedi et vendredi matin (marché) et en fin de journée quand les habitants du vieux village rentrent du travail**
- **Il faudrait étudier l'opportunité de réaliser un parking résidents.**

Il existe un consensus sur le fait que les durées autorisées conviennent et qu'il n'y a pas lieu de revoir le principe actuel.

- **Pourrait être étudiée cependant la possibilité d'étendre les zones réglementées en conservant un équilibre au regard du besoin résidentiel (exemple étendre la zone bleue sur le haut du parking Charminelle).**

Il existe un consensus sur le fait que le projet de couverture de la Roize est dépassé et présente plus d'inconvénients que d'avantages.

Stationner

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur le fait que les aménagements susceptibles d'être réalisés dans le cadre de la réflexion bourg ne doivent pas supprimer de places de stationnement et que ces dernières devront être compensées.

Consensus sur le fait qu'il convient de renforcer la signalétique sur la localisation et la typologie des stationnements.

L'opportunité de créer un parking **en ouvrage sur un niveau** ne fait pas nécessairement consensus. Si un tel projet devait être étudié le secteur des « Petits Jardins » / « Charminelle » paraît le plus adapté pour développer un parking sur deux niveaux.

Questionnement sur les dérives d'utilisation : ados

Habiter

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité de poursuivre les aides en matière de ravalement des façades. Il est important de respecter les palettes de couleurs arrêtées dans les secteurs « anciens » et les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France ...

Il existe un consensus sur la nécessité d'accompagner l'amélioration de l'habitat par les dispositifs d'aide même si ces derniers doivent faire l'objet de plus de communication.

Il est important de rappeler toutefois les prescriptions du PLU sur l'interdiction de changement de destination des commerces en rez-de-chaussée sur la Grande Rue (en lien avec l'attractivité commerciale)

A noter

- Certains soulèvent la nécessité de desserrer les contraintes du stationnement afin de permettre la réhabilitation du bâti ancien.

Travailler

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité de trouver un positionnement et de créer une image spécifique à Voreppe.

Il est nécessaire de créer une image à partir du patrimoine et du lieu (Chartreuse).

Il existe un consensus sur la nécessité de faire venir des gens et créer du « trafic » pour redonner vie au bourg :

- **Importance de la signalétique**
- **Importance de l'événementiel :**
 - **Créer un comité des fêtes**
 - **Créer un lieu associatif**
 - **Créer des animations**
 - **Développer les activités touristiques et culturelles : ouverture du château ?**
- **Mettre en valeur le patrimoine (éclairage...)**
- **Attention à ce que l'Arrosoir ne vide pas le centre-ville ...**

Travailler

Les éléments de consensus

Il existe une très forte interrogation sur la capacité à faire revenir certains commerces compte tenu :

- **De la capacité des locaux actuels à répondre aux besoins et à la demande**
- **De la concurrence des autres territoires avec des voreppins qui sortent de plus en plus pour travailler**
- **De la concurrence des banques/ autres types de commerce**

A noter

- Inquiétude de l'impact du Super U sur l'activité des commerces de centre-ville même en l'absence de galerie marchande.

Travailler

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité d'actualiser l'étude sur le commerce Voreppin.

Le constat est fait de la nécessité pour les commerçants de s'adapter à l'évolution des modes de vie et des attentes de la clientèle :

- **Adapter les horaires : ouverture entre 12 et 14 heures pendant les temps de pause des salariés, ouvertures tardives certains soirs de la semaine**
- **Ouverture des restaurants le samedi et dimanche**

Il existe un consensus sur la nécessité d'éviter la transformation des pas de portes en habitat.

Il existe un consensus sur la nécessité de « revitaliser » le commerce du bas de la Grande Rue ... tester un programme public ou commercial (foncier mobilisable (Machon, ...) ? instauration d'un droit de préemption et/ou périmètre de sauvegarde des commerces ?, ...

Travailler

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur l'opportunité de développer une communication à destination des actifs de Centr'Alp. Cette piste doit être complétée par la communication dans les équipements municipaux qui reçoivent déjà des actifs de Centr'Alp (piscine...)

Il existe un consensus sur la nécessité de travailler sur les points de vente (vitrines...) et l'accueil de la clientèle. Une proposition complémentaire est faite de travailler sur des « trompe l'œil » sur les locaux vacants représentant une activité commerciale, la Chartreuse

...

Il existe un consensus sur la nécessité de structurer et renforcer le programme d'animation : intégration du commerce dans le cadre des animations festives ?, jumelage, Villa des Arts (fête de l'art et de la création), activités sportives, semaine étrangère en lien avec les associations...

A ce titre les participants regrettent l'organisation des puciers, du festival Arsénic... à l'Arrosoir au détriment des animations du bourg qui étaient particulièrement appréciées avec un impact positif sur la dynamisation du bourg ...

Travailler

Les éléments de dissensus : le stationnement

- Des réserves (en l'état) sur le développement d'une activité au Nord Ouest (place Debelle) de la Grande Rue, sur un secteur considéré comme tendu en matière de stationnement ...
- Des réserves sur l'extension du Marché sur le parking Charminelle au regard des difficultés de stationnement le vendredi matin... et du manque de forains pour occuper le bas de la Grande Rue ; envisager un placement différent des forains en priorisant le bas de la Grande Rue ? ... même si la synergie entre le commerce sédentaire et non sédentaire doit être confortée ...

Si parking vers Charminelle, la réserve doit être reconsidérée mais ne change pas la question de l'opportunité par rapport au marché place Armand Pugnot.

Se rencontrer

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité de (re)trouver dans le Bourg un lieu de rencontre permettant des animations et à chacun de se retrouver ... et des aménagements favorisant la rencontre et permettant les événements (rythme hebdomadaire, mensuel)

- Pour certains, ce lieu existe Place Armand Pugnot, mais reste trop intimiste ...
- Travailler sur le parvis de l'Eglise ?, ...
- **Un espace public protégé : kiosque** mais attention à l'usage et aux nuisances qu'il serait susceptible de générer ...

A noter

- La question de « l'esprit » du lieu « place du village » paraît fondamentale !!!
- Un espace pas forcément « immense Mais agréable et matérialisé au sol et visible ... »
- Il est cité l'esprit des animations commerciales réalisées récemment par le Boulanger Avenue Chapays devant la copropriété Debelle, le Pressing place de l'écluse...
- La Grande Rue est déjà considérée comme un espace de rencontre privilégié mais reste peu appropriable au regard des aménagements possibles notamment contraints par le marché non sédentaire ...

Se rencontrer

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur l'importance de créer des jeux pour enfants qui donnent l'occasion aux parents de se rencontrer :

- Plutôt vers le Groupe scolaire Debelle... à mettre en perspective avec la réflexion à mener sur la sécurisation (et le regroupement ?) des accès au groupe scolaire ...
- Près de la place Fugain
- Square Catherine Barde
- Dans le parc de la médiathèque

...

Il existe un consensus sur l'importance d'organiser des animations éphémères pour les enfants.

Se rencontrer

Les éléments de consensus

Il existe un consensus sur la nécessité de prendre en compte dans les aménagements les éléments suivants :

- **Toilettes publiques** : Consensus sur la nécessité de moderniser les toilettes publiques qu'il conviendra de conserver
- **Propreté / gestion des Ordures Ménagères (locaux communs)** : Consensus sur la question de la propreté et la nécessité de revoir les locaux communs de présentation des ordures ménagères, notamment place Armand Pugnot dans le cadre de la réflexion engagée (containers enterrés (ou semi enterrés ?)...)
- **Bancs**
- **Signalétique**
- **Éclairage public (ambiance, valorisation du patrimoine...)**

2- Les secteurs à enjeux

Les secteurs à enjeux

Les éléments de consensus

- En termes de hiérarchie et de priorité d'intervention, 2 secteurs à enjeux se dégagent :
 - La place **Armand Pugnot**
 - La place **Thevenet**

Les éléments de dissensus

- Certains participants considèrent cependant qu'il y a nécessité à intervenir sur les différents secteurs et que la hiérarchisation des actions reste complexe

La Place Armand Pugnot

Les éléments de consensus

- La place Armand Pugnot est le secteur qui offre le plus de potentialité pour créer un lieu de centralité et de convivialité compte tenu :
 - de son positionnement géographique en articulation entre le bourg et les autres quartiers
 - de la configuration de l'espace et de sa visibilité
 - de la présence du cinéma qui va être rénové
 - de la présence de services publics (Poste, Salle A.Pugnot, Ecole de Musique)
- La place offre donc l'opportunité d'un réaménagement total ou partiel (voir partie stationnement) permettant :
 - La création d'une vraie place publique avec un kiosque, une aire de jeux pour enfants, une fontaine réhabilitée ...
 - La restructuration du bar/restaurant
 - Un réaménagement des abords du cinéma rénové : parvis...
 - Un traitement des «points noirs » de la place et notamment la façade de la salle Armand Pugnot et la Poste

La Place Armand Pugnot

Les éléments de consensus

- **Au-delà de l'aménagement de la Place, il est cependant nécessaire de traiter la rupture entre la place Armand Pugnot et la Grande Rue**
 - **Se pose la question de trouver une transparence entre la Place et la Grande Rue, aujourd'hui bouchée par l'école de musique.**
 - **Le traitement des rues adjacentes** (notamment la rue des Moulins) permettant de faire le lien avec la Grande Rue (traitement au sol, éclairage, mobilier urbain, signalétique...) doit être intégré à un projet de restructuration de la place Armand Pugnot afin de donner une identité aux lieux ...

La Place Armand Pugno

Les éléments de dissensus : le stationnement

- Certains rappellent que l'objectif premier est d'attirer des personnes dans le bourg et de faciliter l'accès aux commerces de la Grande Rue... il faut donc préserver une offre de stationnement.
- Certains considèrent que compte tenu de la taille de la place, il est difficile de faire cohabiter efficacement 3 fonctions :
 - **Centralité/convivialité/rencontre**
 - **Marché**
 - **Stationnement**
- Il est donc nécessaire de sortir les voitures de la place et de trouver des stationnements ailleurs.

La Place Armand Pugnot

Les éléments de dissensus : la localisation du marché

- Certains considèrent que le marché doit impérativement demeurer place Armand Pugnot.
- Certains considèrent que le marché pourrait être transféré dans la partie basse de la Grande Rue et place Charminelle.

Les éléments de dissensus : l'hypothèse de commerces Place A.Pugnot

- Certains considèrent qu'il faut être vigilant à ne pas créer de concurrence avec la Grande Rue et qu'il faut privilégier l'installation de commerces dans sa partie basse qui est aujourd'hui la partie qui fonctionne le plus mal.
- Certains considèrent qu'il est opportun de compléter l'offre commerciale de la Place Armand Pugnot afin de renforcer son attractivité.
- La Salle Armand Pugnot pourrait accueillir des commerces.

La Place Armand Pugnot

Les éléments de dissensus : le réaménagement de la salle Armand Pugnot

- Certains considèrent que la salle doit conserver une fonction de service public.
- Certains considèrent que l'on doit étudier la possibilité d'accueillir des commerces.

A noter

- Si le réaménagement du cinéma est évidemment perçu comme une bonne chose, la suppression de la scène pose la question du besoin d'une petite salle d'une quarantaine de places pour des spectacles. L'option d'une petite salle en plus de la grande salle de 180 places n'a pas été validée au moment de la construction de l'Arrosoir.

La Place Thevenet

Les éléments de consensus

- **Le réaménagement de la Place Thevenet est également une priorité :**
 - **Il s'agit notamment de sécuriser l'accès à l'école Debelle. Le maintien de l'école en centre-ville est une priorité. Le traitement de l'entrée de l'école doit être réalisé.**
// A mettre en perspective avec l'acquisition foncière réalisée par la Ville sur Chapays ...
 - **Il s'agit également d'améliorer le traitement qualitatif d'une des entrées de ville de Voreppe (toutes les entrées doivent être traitées intégrant signalétique).**
- **Il existe un consensus sur la nécessité de démolir l'ancienne annexe de Mairie.**
- **Il existe également un consensus sur la nécessité de développer de nouvelles places de parking notamment des places de dépose minute.**
- **Il apparaît nécessaire de ne pas reconstruire, compte tenu des contraintes du tènement, si l'on veut augmenter la capacité (relative) de stationnement.**

La Villa des Arts

Les éléments de dissensus

- Certains considèrent qu'il n'y a pas de nécessité de conserver un usage public à la Villa des Arts : ce qu'il faut conserver c'est la qualité architecturale et la valeur patrimoniale du bâtiment.
- Certains considèrent que la commune a beaucoup de locaux inoccupés et/ou à réhabiliter et qu'il va falloir faire des choix notamment entre l'ancienne Mairie et la Villa des Arts.
- Est évoquée l'hypothèse d'un restaurant qui organise parallèlement des expositions.
- Certains considèrent que la Villa des Arts doit impérativement conserver sa vocation culturelle et associative (**vue et jardin du moyen âge à ne pas gâcher**).
- Est évoquée l'hypothèse d'une reprise de la Villa des Arts par une entreprise ou une fondation afin d'alléger les charges de la commune.

L'ancienne mairie

Les éléments de dissensus : l'avenir de l'ancienne mairie

- Certains considèrent que l'ancienne mairie devrait être démolie compte tenu du fait qu'il sera très difficile et très coûteux de la réaménager.
- Certains considèrent que la démolition de l'ancienne mairie ou d'une partie de l'ancienne mairie permet d'offrir une perspective et de mettre en valeur l'église et le vieux village.
- D'autres considèrent que l'ancienne mairie fait partie du patrimoine de Voreppe et qu'à ce titre, elle doit être préservée.
- Plusieurs hypothèses sont proposées :
 - Transformation en logements
 - Transformation en office du tourisme / point d'information
 - Transformation en pôle culture / animation / associatif : transfert de COREPHA...
- *Une proposition : étudier une variante RDC Villa des arts / Ancienne Mairie avec un positionnement des activités « ouvertes au public » en rdc afin de limiter les coûts de mise en accessibilité des bâtiments ...*

La Grande Rue

Les éléments de consensus

- Il existe un consensus sur la nécessité de maintenir le caractère piétonnier de la Grande Rue.
- Il existe un consensus sur la nécessité d'éviter la mutation des pas de porte et sur l'opportunité d'une acquisition par la puissance publique des RDC commerciaux permettant l'installation de jeunes commerçants à des prix raisonnables.
- Il existe un consensus sur la nécessité d'actualiser les études concernant le commerce à Voreppe.
- Il existe un consensus sur la nécessité de retravailler l'éclairage de la Grande Rue (voire du Château si possibilité).
- Il existe un consensus sur la nécessité de ramener des animations dans la Grande Rue. Est évoquée l'hypothèse d'une organisation de la fête de la musique sur l'espace du terrain de boules.

La Grande Rue

Les éléments de consensus

- Il existe un consensus sur la nécessité d'apporter une attention particulière au bas de la Grande Rue et de développer une activité motrice permettant de redynamiser ce secteur.
- L'achat du « Machon » avec la possibilité de développer un commerce avec une surface adaptée en RDC et du logement voire un hôtel en étage est jugé pertinent.
- La question du lien avec la Place Armand Pugnot est importante.
- Il existe un consensus sur la nécessité de maintenir le stationnement place Debelle et de développer l'offre de stationnement de courte durée permettant de desservir les commerces du haut de la Grande Rue.

La Grande Rue

A noter

- Le Château apparaît comme un facteur de dynamisation de la Grande Rue intéressant. Se pose cependant la question des possibilités d'organiser des visites dans un lieu aujourd'hui privé.